

REMBOURSEMENT  
DE FACTURES

## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte n° 2017/63

L'an deux mil dix-sept, le huit décembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 17 novembre 2017

**PRESENTS** : MM. MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, BERARD Guy, GIRAUD Roger, GONON Florence, MIALON Delphine, PINATEL François, VIN Daniel ;

*Secrétaire de séance* : PINATEL François

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

**Vu** la délibération n° 2017/37 en date du 19 mai 2017,

**Considérant** l'obligation de présenter au Conseil municipal les remboursements de factures aux élus et aux personnels,

Le Conseil municipal prend note des remboursements suivants :

*Gilbert MICHEL* :

LOC-VE	Filtres cafetière professionnelle salle polyvalente	12,06 €
--------	--	---------

*Bernard MICHEL* :

IKEA	Poubelle papier – fournitures administratives – horloge salle conseil – divers mobilier	209,04 € €
GIRAUD MOTOCULTURE	Robinet essence bétonnière	22,40 €
VINAY MATERIEL	Sacs aspirateurs mairie	33,07 €
LEROY MERLIN	Luminaire led mairie	39,90 €
CASTORAMA	Bande étanchéité barrière mairie	22,50 €
TOTAL		326,91 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

